

**ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES DU 1er octobre 2023
FRAIS D'ASSEMBLÉE**

Code INSEE	COMMUNES	Siret	N° tiers CHORUS	Nombre de Bureau de Vote	Nombre d'électeurs au T1	Montant des frais d'assemblée Tour 1	Montant des frais d'assemblées TOTAL	N° DP
88	COHENNOZ	21730088800013	2100033058	1	152	59,93 €	59,93 €	
TOTAUX				1	152	59,93 €	59,93 €	

Chorus : code activité : 023202100006 / Compte PCE cible : 6531230000

Transferts directs aux collectivités territoriales : 10.03.01

Arrêté à la somme de : cinquante-neuf euros et quatre-vingt-treize centimes

44,73	par bureau de vote
0,1	par électeur